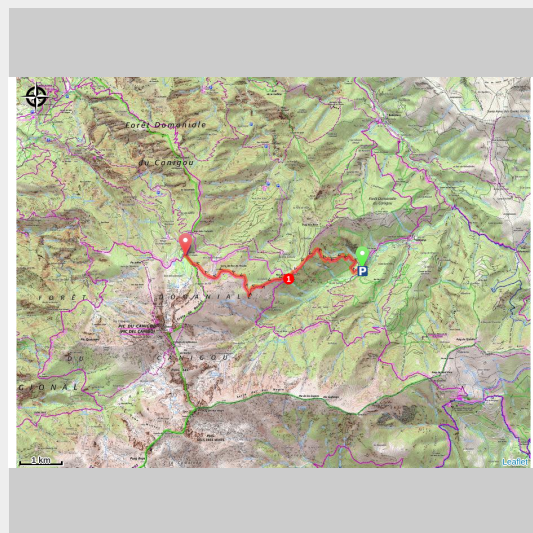


Les Cortalets par le GR® 10

Conflent Canigó



Vue sur la Canigó depuis le Bosc de Patriques (OTI Conflent Canigó)

Véritable vigie maritime, le Canigó domine à la fois la plaine du Roussillon

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

et la mer Méditerranée, offrant ainsi un belvédère exceptionnel.

Avec une biodiversité incroyable due à sa situation géographique et aux variations d'expositions, de températures et d'altitude, le massif possède une flore et une faune exceptionnelle.

Cet itinéraire, au départ du hameau de Els Masos de Valmanya, mène à travers l'ombre du Bosc de Patriques, aux estives de Prat Cabrera, puis au refuge des Cortalets par un sentier en balcon aux vues imprenables.

Attention l'itinéraire indiqué est en aller simple, prévoir une nuit au refuge puis retour le lendemain par le même itinéraire.

Itinéraire

Durée : 4 h

Longueur : 7.1 km

Dénivelé positif : 1200 m

Difficulté : Très difficile

Type : Traversée

Thèmes : Randonnée en montagne

Départ : Parking porte de site classé, Los Masos de Valmanya.

Arrivée : Refuge des Cortalets, Taurinya.

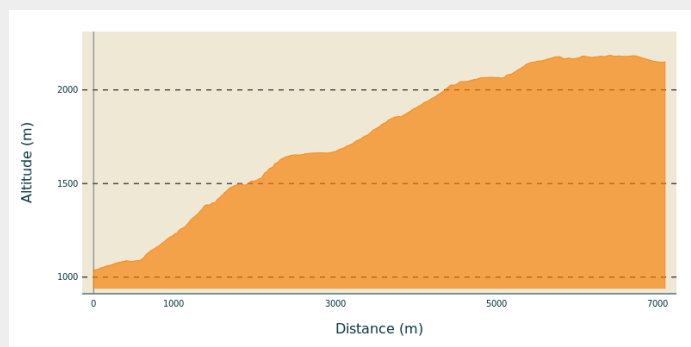
Balisage :  GR®

Communes : 1. Valmanya

2. Estoher

3. Taurinya

Profil altimétrique



Altitude min 1038 m

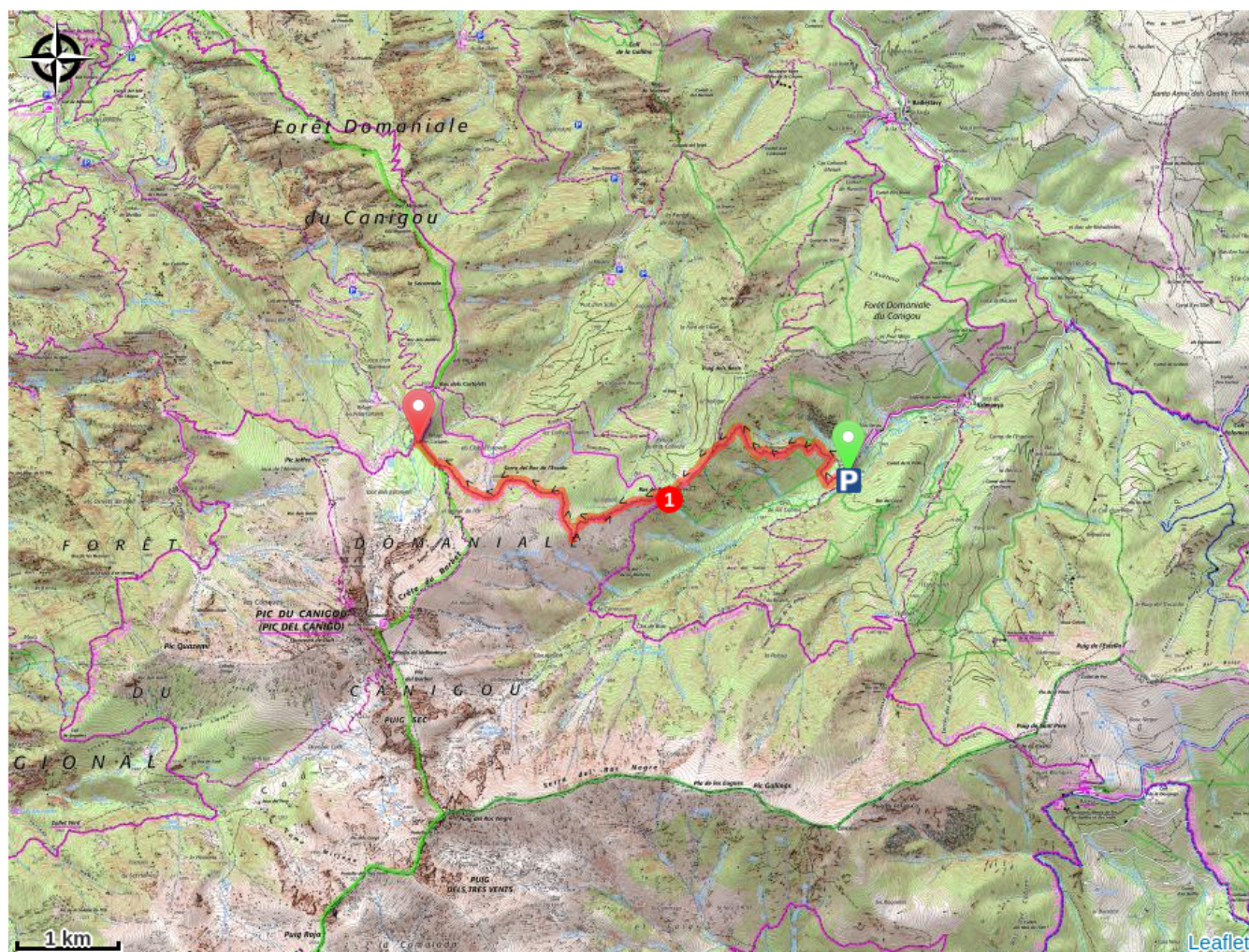
Altitude max 2185 m

Els Masos de Valmanya (1026 m) - De l'emplacement réservé au stationnement, remonter vers la route, ignorer le premier sentier qui part à gauche et emprunter le GR® 36 un peu plus haut à gauche. Le sentier monte à l'ombre des hêtres puis des pins du Bosc de Patriques. Sortir de la forêt, franchir une barrière et continuer sur la piste. Continuer sur la piste pendant quelques mètres et dans le virage, emprunter le

sentier main gauche qui monte sous les arbres.

1. **Ras de Prat Cabrera (1738 m)** - Ignorer le sentier main gauche et la piste main droite et emprunter le GR®10 en face en montant. Le sentier s'élève ensuite sèchement puis traverse une zone d'éboulis à traverser avec prudence. Laisser à gauche le sentier qui mène aux Crestes del Barbet et continuer la descente. Suivre le balisage GR® jusqu'au refuge des Cortalets.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques



Danger chantier de brulage dirigé

Le brulage dirigé est une pratique traditionnelle d'entretien, de régénération des pâturages et de prévention des incendies utilisant le feu courant en période hivernale (décembre à mars). Mise en œuvre par des équipes spécialisées et dans des conditions optimales de sécurité ces brulages, sont signalés auprès de la mairie 24 h avant et sur site le jour même. Afin de vous éviter de vous retrouver bloqué dans votre cheminement après avoir emprunté un itinéraire, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci dessous qui vous indiquera la localisation des brulages prévus d'être réalisés (suivant les conditions météo) dans les 3 prochains jours. [Voir les chantiers de brulage dirigé](#)



Risque incendie

Attention : l'itinéraire transite dans un massif forestier sensible au risque incendie de forêt. Entre le 1er juillet et le 15 septembre, selon le niveau de risque, la circulation en voiture, à vélo, ou à pied est réglementée. Consulter le site de l'Etat afin de connaître le risque journalier et préparer au mieux votre itinéraire : [Vigilance feux de forêts](#)



Recommandations

Sentier en partie en zone pastorale, tenir les chiens en laisse.

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.laregion.fr
Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Depuis la D66 à Vinça, emprunter la D13 jusqu'à Valmanya, puis la D13d jusqu'au hameau de Los Masos de Valmanya.

Stationnement

Parking de porte de site classé, Los Masos de Valmanya.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve de chasse et de faune sauvage du Canigou (RCFS)

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Office National des Forêts

Frédéric CAMPREDON

Tél : **06 23 54 47 94**

Syndicat Mixte du Canigó Grand Site

Tél : 04 68 96 45 86 - 06 29 85 62 79

E-mail : contact@canigo-grandsite.fr

Site : <https://www.canigo-grandsite.fr>

Les RCFS ont vocation à **protéger des milieux naturels indispensables et des espèces menacées.**

Y sont interdits :

- **Les engins à moteur hors des voies ouvertes à la circulation**
- **Survol en dessous de 300m**
- **Les feux, et le camping en dehors des aménagements**
- **Les actions de brûlage sans autorisation**
- **L'introduction d'animaux domestiques à l'exception de ceux autorisés pour la randonnée**
- **Les chiens non tenus en laisse**
- Les activités sportives susceptibles de porter atteinte à la tranquillité des espèces patrimoniales

—

Arrêté préfectoral complet disponible [ici](#)

i Lieux de renseignement

Office de tourisme intercommunal
Conflent Canigó
10 place de la République, 66500
Prades

info@tourisme-canigo.com

Tel : +33 (0)4 68 05 41 02

<http://www.tourisme-canigo.com>



Source



Communauté de
Communes Conflent
Canigó

<https://www.tourisme-canigou.com/>